
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 2 février 2007

Le nouveau gouvernement du Canada et la province de l'Alberta investissent 6 millions de dollars pour une nouvelle patinoire pour les résidents de Brooks et du comté de Newell

Brooks, Alberta – La population de la ville de Brooks recevra un montant de 6 millions de dollars, de la part du nouveau gouvernement du Canada et du gouvernement de l'Alberta, pour la construction d'une nouvelle patinoire dans le Lakeside Leisure Centre.

Les gouvernements fédéral et provincial contribuent chacun à hauteur de 3 millions de dollars au projet dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA). Le nouveau bâtiment, dont le rendement énergétique sera élevé, remplacera la patinoire Centennial de Brooks, qui a été construite il y a 45 ans. Il permettra d'offrir un plus large éventail d'activités récréatives et d'accueillir les personnes ayant une incapacité.

L'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social, au nom de l'honorable Rona Ambrose, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et l'honorable Lyle Oberg, ministre des Finances de l'Alberta et député pour Strathmore-Brooks, au nom de l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé aujourd'hui l'investissement.

« Le nouveau gouvernement du Canada prend des mesures concrètes à l'intention des citoyens de Brooks et du comté de Newell », a déclaré le ministre Solberg. « L'investissement réalisé aujourd'hui permettra d'augmenter le nombre d'activités récréatives et de faciliter l'accès aux personnes ayant une incapacité dans l'installation – une installation qui sera plus efficace sur le plan du rendement énergétique. »

« Cette annonce démontre notre engagement à répondre aux besoins des résidents », a indiqué le ministre Oberg. « Il s'agit d'un investissement important qui contribuera à la viabilité de Brooks et sa population en tirera des avantages pendant de nombreuses années. »

« L'initiative de durabilité de l'AUMA met l'accent sur la nécessité d'établir des collectivités économiquement viables, dynamiques sur le plan culturel, socialement ouvertes et unificatrices ainsi que responsables sur le plan environnemental par l'adoption de pratiques de gestion exemplaires. La nouvelle patinoire Centennial de Brooks illustre à quel point le FIMRCA peut aider nos municipalités à atteindre une viabilité à long terme », a déclaré Bob Hawkesworth, président de l'AUMA

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Les projets admissibles aux termes du FIMRCA peuvent porter sur l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, les transports en commun et l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics. Le Fonds permet également de financer la réfection des routes et des ponts, les projets culturels, récréatifs et touristiques ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources:

Donna Kinley Gestionnaire, Communications Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Edmonton (Alberta) Tél. : (708) 495-6892	Jerry Bellikka Directeur des communications Ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta Edmonton (Alberta) Tél. : (780) 415-1841
---	--

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville de Brooks

Remplacement de la patinoire Centennial

Investissement conjoint fédéral-provincial : 6 000 000 dollars (le projet est assujéti à une évaluation environnementale.)

Le projet, qui consiste à remplacer la patinoire Centennial de Brooks, constitue la troisième phase de la construction du Lakeside Leisure Centre.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 880 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.